

Une décision réfléchie



LOUIS VIANNET
Secrétaire général de la C.G.T.

NOVEMBRE 1975, 23^e congrès de la Fédération C.G.T. des P.T.T., à Nanterre. "L'activité Cadre" va franchir un cap. La décision est prise de créer "L'Union Fédérale des Cadres". Louis Viannet, à l'époque secrétaire adjoint, était chargé du rapport sur l'organisation de la Fédération. C'est lui qui a présenté aux congressistes le dossier sur lequel ils ont travaillé et se sont prononcés. Vingt ans après, il témoigne.

Question. Pourquoi précisément en 1975? Quels événements ont abouti à cette décision à ce moment?

Louis Viannet. A l'évidence, la maturation était bien engagée. Les débats dans la C.G.T. et ses organisations faisaient progresser les réflexions, toutes les réflexions, c'est-à-dire aussi les interrogations, les doutes, les craintes, notamment sur les risques de clivages possibles entre les différentes structures. Mais je crois que la puissante grève de 1974, et les enseignements que nous avons tirés quant à la nécessité de donner une qualité et une efficacité nouvelles à notre activité parmi ces catégories, a fortement contribué à accélérer le processus.

Q. Cette décision allait-elle de soi? A-t-elle été facile à prendre?

L.V. Oh non! Elle n'allait pas de soi. Les débats ont été nom-

breux, vifs parfois, y compris dans le Bureau fédéral. D'autant que certaines expériences, dans d'autres fédérations, donnaient le sentiment d'un flou artistique à propos du champ

des catégories concernées par le besoin d'une activité spécifique.

C'est sans doute parce que les bases ont été, dès le départ, bien précises et, par la suite, respectées, que l'activité de l'Union Fédérale des Cadres a pris sa place, sans heurt, dans la vie de la Fédération. La mise en œuvre n'en a pas été moins ardue. Le tendance de beaucoup de militants cadres, notamment parmi les inspecteurs, à préférer militer dans les catégories de masse plutôt que parmi leurs collègues cadres, ne facilitait pas l'opération.

I est proposé au congrès de "jeter les bases... d'une organisation visant à regrouper les receveurs et cadres dans une Union faisant partie intégrante de la Fédération mais ayant la possibilité de se déterminer en toute indépendance dans le cadre de l'orientation fédérale communément et démocratiquement élaborée".

Les objectifs assignés sont les suivants :

- "Travailler à un renforcement sans précédent de la C.G.T. dans cette catégorie ;
- Engager un vaste débat avec la masse des cadres ;
- Impulser le développement d'actions pour la défense de leurs revendications en leur donnant un caractère toujours plus convergent avec celles des autres catégories, œuvrer pour qu'ils participent en nombre toujours plus grand dans les actions générales ;
- Aider ainsi au grand rassemblement majoritaire indispensable pour imposer les changements décisifs...

Voilà l'objectif vers lequel doivent tendre nos efforts."

Extraits du rapport de L. Viannet.

Q. Quel est ton sentiment maintenant? Les objectifs de départ ont-ils été atteints? Une autre évolution était-elle possible?

L.V. J'ai relu ce que j'avais dit à l'époque. Certaines approches prêtent un peu à sourire aujourd'hui. La condescendance à l'égard des cadres affleure dans quelques-unes de mes formules, mais, bref, au total, le travail s'est développé comme nous l'avions souhaité au départ, avec toujours le sentiment que l'on aurait pu faire mieux. Mais l'essentiel est que ce qui a été fait a fait la preuve de son efficacité.

Un dernier commentaire?

L.V. J'ai presque envie de dire, très simplement, heureusement qu'elle s'est créée, notre U.F.C., et ses responsabilités d'aujourd'hui ne sont pas minces. Les bouleversements de toute nature ont complètement transformé le travail, les rapports sociaux, etc.

Les enjeux du combat social atteignent une dimension sans pareille, dès lors que grandit le forcing pour la privatisation. Avec les efforts de toute la Fédération, l'U.F.C. a un rôle particulier à jouer pour favoriser l'engagement des cadres dans la bataille, cadres sans lesquels il sera bien difficile de mettre en œuvre les sombres projets du pouvoir.

Longue vie donc à l'U.F.C.



Montreuil, le 4 octobre 1995

Actualité

● IL VA BIEN, MERCI

Le 14 décembre 1982 le premier numéro du « Flash-Cadres » voyait le jour. Depuis, il a paru régulièrement, sans interruption. Nous approchons du numéro 300. Au début uniquement consacré à la relation sèche de l'information, il a su prendre une tournure vivante. Comme la presse UFC, il est lu avec attention par les Directeurs et ses révélations sont redoutées. Il informe, égratigne, rend compte, alerte, dénonce. Un média moderne qui colle à l'événement, diffusé à plusieurs milliers d'exemplaires. C'est le compagnon des bons et des mauvais jours. On peut compter sur lui encore longtemps...

France Télécom

● CAMOUFLAGE

Devant le succès du « Flash-Cadres », la Direction de France Télécom décida de réagir. Le résultat des cogitations s'appelle « En direct hebdo » et est envoyé à tous les cadres. L'information directoriale y est synthétisée. Le style imbibé de langue de bois technocratique rend la lecture terne. Depuis peu, il s'est transformé en double page. Le ragoût, pardon, le rajout est constitué d'articles de presse qui sont « publiés à titre d'information et ne traduisent pas nécessairement la position de la Direction générale ». Avec une constance certaine on y vante la concurrence, la privatisation, on y décortique le monopole financier international. Tout ce que la DG n'ose dire ouvertement! Le « Flash-Cadres », lui, annonce la couleur. La défense des bonnes causes va de pair avec la transparence.

Coquelicot

● BUCOLIQUE ET RÉVOLUTIONNAIRE

Mars 1987 : l'UGICT se dote d'un logo : une fleur de coquelicot dessinée par informatique. « Le coquelicot... la fleur rouge des luttes... l'UGICT se reconnaît dans cette fleur simple, populaire, qui appartient à notre patrimoine... résiste aux herbicides, est bénéfique aux cultures, fleur de l'abondance... Conçu par ordinateur parce que pour nous les technologies nouvelles sont porteuses de progrès pour peu que les hommes et les femmes se mêlent de les maîtriser. » (Édito d'« Options » du 16 mars 1987.)

Le coquelicot allait progressivement fleurir les tracts, les journaux, les affiches, les boutonnières, créer une identité. Quel militant cadre n'a pas entendu sur son passage : « tiens ! voilà un coquelicot »... ?

Humour

● ILLUSTRATIONS

Elles sont rares dans le « Flash-Cadres ». Tout est dans le style. Cependant, pour ce numéro inhabituel, nous avons fait une exception. Nous savons que le « Flash-Cadres » est très lu en haut lieu et même un Président peut y puiser des scoops importants pour sa carrière...



Événement

● 164

C'est le numéro d'un « Flash-Cadres », paru en mai 1990, qui rencontra un très large écho. Il était intitulé : « Rémunérations et carrières : pour une réforme sous le signe + ».

Reprenant les revendications des cadres, l'UFC y faisait des propositions sur les carrières, les rémunérations, les règles de gestion et les invitait à se battre pour les imposer dans un contexte nouveau.

Cette double démarche, critique de la réforme fondamentalement mauvaise et lutte pour la satisfaction des revendications, deviendra le support des actions de toutes les catégories de l'UFC.